

COMMISSION DE CONTRÔLE

Communes nouvelles créées depuis le dernier renouvellement général
(Article L19 nouveau du code électoral)

COMMUNE DE: Milizac - Guipronvel

	CIVILITE	NOM	PRENOM
Conseiller municipal* (membre titulaire de la commission de contrôle)	Mme	LE GALL épouse GOGÉ	MARIE - Françoise
Conseiller municipal* (membre suppléant de la commission de contrôle)	M.	ROPARS	HERVE
Proposition pour la fonction de délégué de l'administration* (membre titulaire de la commission de contrôle)	Mme	GOACHET épouse FLOCH	FRANÇOISE
Proposition pour la fonction de délégué de l'administration* (membre suppléant de la commission de contrôle)	M.	QUENEVEUR	PIERRE

* Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission

A renvoyer dûment complété pour le 1 décembre 2018 au plus tard à :

Préfecture du Finistère
Bureau des élections et de la réglementation
42 boulevard Duplex
29320 QUIMPER Cedex
ou
mèl : pref-elections@finistere.gouv.fr

A Milizac - Guipronvel, le 20 novembre 2018

LE MAIRE



Bernard Quillevere